

PAX T

AVRIL 1956 N.26

P A X n° 26

7^e ANNÉE — AVRIL 1956

SOMMAIRE :

Annonciation - Pâques	1
La charité des "Frères" - Règle de S. Benoît	6
L'Encyclique <i>Musica Sacra</i>	9
Histoire de Kerbénéat	11
Histoire du Monastère de Landévennec	18
Chronique - Divers	22
Amis de Landévennec	24

P A X CHRONIQUE TRIMESTRIELLE DES ABBAYES DE KERBÉNÉAT ET DE LANDÉVENNÉC

lien entre nos amis et nos monastères, leur permet de s'associer à la vie de nos communautés, s'efforce de les aider à bénéficier des richesses de la doctrine monastique, de la spiritualité liturgique et du patrimoine chrétien de notre Bretagne.

ABONNEMENT

Ordinaire : 250 francs — de soutien : 500 francs
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.

H. GOUGAY, Abbaye de Kerbénéat, Plouédventer (Finistère)
C. C. P. 1145-34 Rennes

RÉJOUIS-TOI, PLEINE DE GRACE JOIE DE L'ANNONCIATION ET JOIE PASCALE

JE VOUS ANNONCE UNE GRANDE JOIE : VOICI L'ALLELUIA. Avec solennité le sous-diacre, à la Vigile Pascale, est venu proclamer devant le Pontife la joie qui inaugure le temps Pascal.

REJOUIS-TOI, PLEINE DE GRACE ! C'est également par une invitation à la joie que l'ange Gabriel, au seuil de l'ère messianique, s'adresse à Marie. Ne peut-on pas essayer, en cette année où nous fêtons l'Annonciation pendant le Temps Pascal, d'éclairer l'un par l'autre ces deux messages, plaçant ainsi Marie au cœur même du mystère que nous célébrons, mettant notre joie sous le signe de la sienne ?

REJOUIS-TOI PLEINE DE GRACE ! La traduction latine « Ave Maria » ne semble suggérer qu'un salut ordinaire, et il nous faut un effort pour y rejoindre ce sens exact des paroles de l'ange; essayons cependant, en relisant le texte évangélique, d'en pénétrer la profondeur.*

Mais il s'agit de la parole de Dieu, adressée à une âme toute nourrie de la Bible, en particulier des textes prophétiques. L'ange pouvait-il donc employer un langage plus approprié que celui de l'Écriture s'il voulait être sûr de voir son message compris dans toute sa plénitude, comme à demi-mot ? C'est donc à l'Ancien Testament qu'il nous faut demander la lumière et, pour cela, comme S. Luc nous y invite en donnant, lui le Grec de langue et de culture, un tour profondément sémitique à son récit, sensibiliser notre intelligence aux richesses du génie hébraïque : soyons donc très attentifs aux images, destinées à communiquer les idées, aux noms propres, qui définissent la mission même de ceux qui les portent, ainsi qu'aux assonances de termes (où nous risquons de ne voir que des jeux de mots) et à la loi du parallélisme qui permet d'éclairer un texte par un autre. Dès le premier mot de l'ange cette nécessité va s'imposer.

Katré Kekaritôméné ! C'est un véritable appel à la joie. *Katré*, c'est à dire « Réjouis-toi », mais réjouis-toi d'une joie qui est le fruit de la faveur divine (le mot grec *Karis* signifiant « grâce », « faveur »). Et pour le bien souligner, l'ange définit Marie par le nom qu'il lui donne, écho et prolongement du souhait premier : *Kekaritôméné* : la « pleine de grâce », celle qui est l'objet privilégié de la faveur divine, comme cette faveur divine personnalisée. Tout l'être de Marie est de pouvoir répondre à cette céleste invitation à la joie.

* Pour l'interprétation du texte de S. Luc, nous suivons l'exégèse qu'en a donnée le R.P. Lyonnet. Cf. *Ami du clergé*, 19 janvier 1956.

Mais quel peut être l'objet de cette joie, et aussi du trouble qui envahit son âme en face d'une telle salutation ? Si nous cherchons dans la Bible, nous trouvons quatre passages qui expriment le même souhait : *Kairé*, et chaque fois il s'agit d'introduire une annonce du Messie attendu. Laissons au lecteur le soin de se reporter lui-même aux prophètes Joël (II, 21-27) et Zacharie (IX, 9-10), ainsi qu'au Livre des Lamentations (IV, 21), écoutons la prophétie de Sophonie (III, 1-17) :

« Réjouis-toi (*Katré*), fille de Sion, pousse une clameur d'allégresse, Israël, exulte, triomphe de tout ton cœur, fille de Jérusalem...
*Yahvé est Roi d'Israël au milieu de toi, tu n'as plus de malheur à craindre. En ce jour-là on dira à Jérusalem : « Ne crains pas, Sion...
Yahvé ton Dieu est au milieu de toi, guerrier, sauveur... »*

Le rapprochement entre ces deux textes s'impose d'autant plus que l'ange, comme le Prophète, insiste : NE CRAINS PAS et, comme lui encore, fait allusion au Sauveur : *Ne crains pas, Marie, car tu concevras un fils à qui tu donneras le nom de JESUS*. Or Jésus, nous le savons, est la transcription du mot hébreu : *Yeshouah*, qui signifie : « *Yahvé a sauvé* ». Afin qu'il n'y ait aucune hésitation possible, l'ange a d'ailleurs ajouté : LE SEIGNEUR EST AVEC TOI. Marie pouvait-elle n'y voir qu'une simple promesse de secours divin ? Certains textes isolés de la Bible autoriseraient une telle interprétation, mais, dans le contexte présent, ces mots prennent une signification précise, et la Vierge dut bien se reconnaître comme la personnification de cette Fille de Sion en qui le Prophète saluait la souche d'où le Messie tirerait son origine, et il s'agissait bien de la présence divine qui, comme la joie, serait la caractéristique des temps Messianiques. Aussi nous est-il facile, sans recourir, comme S. Ambroise, à l'hypothèse d'une crainte pudique, d'expliquer le trouble de son âme : « Elle se demandait ce que pouvait être cette salutation ». Ici pas de crainte en effet, et S. Luc, pour bien le marquer, a soin de ne pas reprendre ce qu'il disait, en un texte parallèle, de Zacharie, le père de Jean-Baptiste : « et la crainte le saisit ». La réponse de l'ange va d'ailleurs nous donner l'explication : celle-ci présente en effet un double parallélisme, à l'égard de la prophétie de Sophonie — nous l'avons montré — et à l'égard de la première partie de son message, précisant ainsi ce qui n'avait été qu'insinué :

Réjouis-toi,
Pleine de grâce,
le Seigneur est avec toi !

Ne crains pas,
tu as trouvé grâce auprès de Dieu,
voici que tu vas concevoir et enfanter un fils,
et tu lui donneras le nom de Jésus.

Cette présence divine — « le Seigneur est avec toi » — nous est donc expliquée par l'incise correspondante : VOICI QUE TU VAS CONCEVOIR... ; c'est encore, comme chez Sophonie et Joël, une présence salvatrice, et elle se manifestera dans la maternité même de Marie : « un fils... Jésus ». Cette maternité, l'ange la met en relief, en des termes plus solennels que ceux qu'il avait utilisés pour Elisabeth, par l'évocation de la célèbre prophétie d'Isaïe, le prophète messianique par excellence : « Voici que la vierge a conçu, et elle enfante un fils, et elle lui donne le nom d'Emmanuel » (VII, 14). *La Vierge, Emmanuel* (qui signifie justement « Dieu avec nous ») : comment l'âme de Marie, qui avait « médité toutes ces paroles en son cœur », n'aurait-elle pas saisi le rapprochement ? Et c'est du même prophète que s'inspire encore le messager divin pour décrire l'enfant :

« Il sera grand et il sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur lui donnera le trône de David son père, et il régnera sur la maison de Jacob éternellement ; et son règne n'aura pas de fin. »

C'est en effet comme un écho de ce texte, cher entre tous aux habitants de Nazareth, qui célèbre la Galilée comme la terre privilégiée qui « verrait une grande lumière » : « Dans l'avenir (aux temps messianiques), Dieu glorifiera la route de la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des Gentils. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière ; sur les habitants du pays une grande lumière resplendit. Car un enfant nous est né (l'Emmanuel du ch. VII), un fils nous a été donné : il a reçu l'empire sur les épaules... pour étendre l'empire et pour donner une paix sans fin au trône de David et à sa royauté, qu'il établira et qu'il affermera dans le droit et la justice dès maintenant et pour toujours. » (Isa. VIII, 23-IX, 6).

Héritier du trône de David, promis à un règne qui n'aura pas de fin, et même FILS DU TRES-HAUT, tel doit être ce fils. Ce n'est certes pas encore une révélation explicite de sa nature divine, et il nous faut résister à la tentation de projeter sur ce texte la lumière de notre foi chrétienne : l'Écriture, en effet, attribue souvent le titre de « fils de Dieu » à de simples mortels (ainsi Yahvé disait de David : « Il me dira : Tu es mon Père » Ps. 88). Mais cependant

Marie avait bien compris quelle était la raison de ce message de joie et de salut : elle était conviée à devenir la mère du Roi messianique.

..

Il y avait pourtant à cela un obstacle en apparence insurmontable, et, sans mettre en doute la parole de Dieu, comme Zacharie, par la demande d'un signe, elle pose cependant une question fort légitime : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » Son désir d'une chasteté parfaite mise sous la protection d'un homme épris du même idéal nous étonne moins depuis que les récentes découvertes des « Manuscrits de la Mer Morte », nous ont révélé que la virginité était en honneur dans certains milieux juifs — d'hommes surtout, mais aussi de femmes — Il était normal que la grâce la poussât en ce sens. Mais comment pourrait-elle alors devenir la mère du Messie ? Ne valait-il pas mieux, tout de suite, renoncer en son cœur à un tel honneur ? Cependant c'était Dieu qui lui avait inspiré son désir de chasteté, et Dieu ne s'était Lui qui, aujourd'hui, lui demandait de consentir à la maternité messianique. Dieu ne se contredit pas, et ce qui paraissait un obstacle se trouvait en réalité la condition divine d'une dignité supérieure encore à celle que l'humble vierge pouvait imaginer. Elle est la loi de l'ordre surnaturel que la vie naîsse de la mort, et c'est en renonçant (comme Abraham acceptant de sacrifier son fils unique) à goûter les joies d'une maternité va justement servir à l'ange, dans la seconde partie de son message, pour lui faire découvrir la vraie nature de son fils, et en quel sens unique et transcendant il sera « Fils de Dieu ».

L'ESPRIT SAINT VIENDRA SUR TOI. Au cours de l'histoire d'Israël, Marie le savait, l'Esprit du Seigneur s'était « emparé » de certains personnages : justes, rois, prophètes, destinés à une mission particulière et qu'il investissait de sa force, de sa sainteté. Cet Esprit, Isaïe l'avait annoncé, devait reposer de façon éminente sur l'Emmanuel, auquel l'ange venait de faire allusion. Cet Esprit ne pouvait être pour Marie, comme pour tout l'Ancien Testament, que le Seigneur lui-même, Yahvé en personne, présent à son peuple, se le consacrant. C'est ce même Esprit qui doit descendre sur elle ; mais en quel sens faut-il l'entendre ? Là encore la précision vient d'une phrase parallèle :

ET LA PUISSANCE DU TRES-HAUT TE COUVRIRA DE SON OMBRE. Si, dans ce contexte, l'expression « la puissance du Très-Haut » ne peut que désigner l'Esprit Saint, c'est en recourant encore à l'Ancien Testament que nous comprendrons ce que signifie « te couvrira de son ombre ».

Le terme grec employé par S. Luc correspond à un mot hébreu empreint d'un sens profondément religieux : *shakan* « habiter ». Parler de « la Demeure » suffisait à désigner le lieu de l'habitation divine, devenue elle-même synonyme du nom de Yahvé, que l'Israélite n'osait prononcer. Ainsi au livre de l'Exode, après avoir dit que Moïse et Aaron érigèrent « la Demeure » (appelée aussi « tente de réunion »), le texte continue :

« La nuée couvrit la tente de réunion, et la gloire de Yahvé remplit la Demeure. Et Moïse ne pouvait plus entrer dans la tente de réunion, et la gloire de Yahvé dont la Demeure était remplie » (XL, 35).

En Israël, l'homme ne pouvait voir Dieu sans mourir, aussi le lieu de son séjour, sa « Demeure », sera-t-il le lieu interdit par excellence, et le grand-prêtre, avant de pénétrer dans le Saint des Saints une fois par an, devait-il recouvrir le propitiatoire d'un nuage d'encens, « car j'apparais, dit Dieu à Moïse, au-dessus du propitiatoire, dans une nuée » (Levit. XVI, 12). Et la nuée deviendra l'un des symboles préférés de la présence de Dieu au milieu de son peuple. C'est dans une nuée que Yahvé apparaissait aux hébreux dans le désert (Ex. XV, 10), qu'il s'approcha de Moïse (id. XIX, 9). Ce sera dans une nuée que, lors de la transfiguration, la voix divine se fera entendre aux trois disciples : « Survint une nuée qui les couvrait de son ombre et une voix se fit entendre de la nuée, disant : Celui-ci est mon Fils Bien-Aimé, écoutez-le » (Lc. IX, 34-35).

La mention de la nuée intervient aussi dans deux circonstances spécialement importantes. Dans la traversée du désert, Yahvé conduisait son peuple dans « une nuée qui couvrait la

Demeure», devenant, la nuit, « comme une apparition de feu ». Et les Hébreux « restaient campés tant que la nuée demeurait sur la Demeure... », mais dès qu'elle s'élevait, ils partaient » (Nmb. IX, 18-28).

De même au cours de la Dédicace du Temple de Jérusalem, sous Salomon :
« Les prêtres apportèrent l'arche de l'alliance de Yahvé... au Saint des Saints, sous les chérubins... Or quand les prêtres sortirent du sanctuaire, le sanctuaire fut rempli par une nuée... Les prêtres ne purent continuer leur fonction à cause de la nuée : la gloire de Yahvé remplissait le Temple de Dieu. » (II Paral. V, 7-VI, 2)

Et c'est cette nuée, signifiant que « la gloire de Yahvé remplit la demeure », qui va couvrir Marie de son ombre, faisant d'elle une nouvelle « Arche d'Alliance », un vivant Saint des Saints. C'est au plus intime d'elle-même qu'elle doit désormais adorer cette présence divine que, depuis son enfance, elle avait appris à ne vénérer qu'en un seul endroit de la terre, le Temple. Et l'enfant qui doit voir le jour en un tel sanctuaire ne peut être que « saint » : C'EST POURQUOI, ajoute l'ange, L'ENFANT A NAÎTRE SERA SAINT, FILS DE DIEU.

La sainteté, prise en son absolu (et c'est ainsi que la présente la parole de l'ange) est le propre de Dieu, et c'est en tant que « saint » que l'enfant sera appelé « Fils de Dieu ». Il s'agit donc de beaucoup plus que de la simple dignité messianique : celui qui est ainsi le « Fils de Dieu » n'est-il pas celui-là même qui « habite » le sein de Marie, qui « demeure » donc dans le Saint des Saints ? Peut-il être autre que Celui dont S. Jean dira qu'il est Dieu et qu'il a « habité parmi nous » ? Et ainsi l'ange donnait-il à la question de Marie la seule réponse vraie et satisfaisante : si sa maternité doit être virginale, c'est parce qu'elle doit être une maternité divine.

JE SUIS LA SERVANTE DU SEIGNEUR, QU'IL ME SOIT FAIT SELON TA PAROLE. Quelle compréhension cache une telle réponse ? Marie a-t-elle su, dès lors, qu'elle était devenue la Mère de Dieu ? Certes, le texte évangélique ne nous le dit pas, et bon nombre d'exégètes reculent devant une telle affirmation. Mais, en revanche, un certain instinct spirituel, celui des « petits » dont parle N.S. dans l'Evangile, s'émeut à la pensée de lui refuser une telle plénitude. Et si nous savons aujourd'hui que c'est le Saint-Esprit en personne qui a envahi l'âme de Marie (elle a « conçu du Saint-Esprit », disons-nous dans le Credo), comment l'Esprit de Vérité, dont l'effusion devait donner aux apôtres la claire notion de la divinité de leur Maître, au jour de la Pentecôte, n'aurait-il pas de même « introduit dans toute la vérité » celle qui devenait son épouse ? N'y cherchons pas, évidemment, une connaissance intellectuelle, celle du théologien qui raisonne, mais une connaissance « maternelle », reçue dans l'amour et s'exprimant par lui : c'est un unique amour qui l'anime à l'égard de son enfant et de cette présence divine qu'elle sait trouver en Celui qui, tout en étant son fils, n'est autre que le « Fils de Dieu ».

« Ecce ancilla Domini... Fiat ». La réponse de Marie vient confirmer ce pressentiment : non pas réponse intellectuelle, mais adhésion de tout son être, acceptant — et recevant — sa maternité dans un même acte de foi et d'adoration à l'égard de ce Dieu présent en elle. Elle est ainsi la première des Croyants, « celle qui a cru », et qui trouvera dans cette foi la source de toute joie, car c'est par là qu'elle communie à la présence de Celui qui est l'objet de son amour. « Pousse des cris de joie et d'allégresse, habitant de Sion, peut-elle dire avec le Prophète, car il est grand au milieu de toi, le Saint d'Israël » (Isa. XII, 6), et Il est avec elle comme un Fils.

« Réjouis-toi, pleine de grâce ». Oui, l'Annonciation est bien un message de joie ; il annonce la joie par excellence, celle qui résulte de la présence en nous de notre « Roi, juste et Sauveur ». La Providence pousse même la délicatesse à ne vouloir en rien ternir cette atmosphère de joie sans nuage : si l'ange révèle à Marie la mission salvatrice de son fils, il lui en cache encore le déroulement douloureux, et l'« Annonciation » de douleur sera réservée au vieillard Siméon, lors de la Présentation au Temple. Aussi le fiat de Marie la livre-t-il totalement à la joie, une joie qui n'a pas à distinguer entre les sentiments qui agitent son cœur de mère et ceux qui la tiennent en présence de son Dieu : c'est en mère qu'elle aime et adore son Dieu.

« Pousse des cris de joie et d'allégresse, habitant de Sion, car il est grand au milieu de toi, le Saint d'Israël. » Entrée par sa maternité dans le mystère de la joie, Marie est entrée aussi

dans le mystère de notre salut. Par son Fiat elle consent à la joie chrétienne, mais, nous dit Saint Thomas, son consentement « était attendu au nom de l'humanité entière », et sa grâce connue une plénitude telle qu'elle put « rejallir sur tout l'univers ». Mère de notre foi et de notre grâce, c'est aussi comme mère qu'elle préside à notre joie. Les Pères grecs l'opposent sans cesse à Eve qui fut, pour le monde, source de tristesse, et ce n'est pas en vain que, la priant comme « Mère de la divine grâce », nous l'invoquons aussi comme « Cause de notre joie », spécialement de notre joie Pascale.

« Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur, écrivait S. Paul à ses disciples de Philippiques, réjouissez-vous. Le Seigneur est proche. » Telle est bien la joie qui nous vient de la Rédemption, avec la possibilité de nous présenter devant Dieu et de jouir de sa présence. Écoutons encore S. Paul :

« Souvenez-vous qu'en ce temps-là vous étiez sans Christ, exclus de la cité d'Israël, étrangers aux dispositions de la Promesse, sans espérance, et sans Dieu dans le monde. Mais maintenant, dans le Christ Jésus, vous qui jadis étiez loin, vous avez été rapprochés par le sang du Christ. » « Par lui, grâce à notre foi en Lui, nous avons la hardiesse de nous approcher de Dieu en toute confiance. » (Eph. II, 12-13 ; III, 12)

Comme à Marie, la présence de Dieu nous est donnée ; cette présence que le Grand-Prêtre ne pouvait-aborder qu'une fois l'an, et avec d'innombrables précautions, nous pouvons en jouir : le voile qui interdisait l'entrée du Saint des Saints a été déchiré au moment de la mort du Christ. L'accès nous en est rendu, car

«... le Christ, grand prêtre des biens à venir, traversant un tabernacle plus grand et plus parfait, qu'il n'est pas de main d'homme... a pénétré une fois pour toutes dans le sanctuaire, non pas avec du sang de boucs ou de taureaux, mais avec son propre sang, après nous avoir acquis une rédemption éternelle. » (Hebr. IX, 11-12)

Mais la joie de Marie nous appartient à un autre titre encore ; comme pour elle, en effet, c'est par le don de l'Esprit-Saint que nous est accordée cette présence divine, source de notre joie. N.S. n'a pas dissocié les deux promesses : la venue de l'Esprit doit faire cesser la tristesse présente des Apôtres :

« Parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. Pourtant c'est la vérité, il vous est bon que je m'en aille ; car si je m'en vais je vous enverrai le Paraclet... Et vous donc maintenant, vous avez du chagrin ; mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, et votre joie, nul ne pourra vous la ravir. » (Jo XVI)

C'est par l'Esprit, en effet que se réalise notre mise en présence de Dieu : « C'est par le Christ que nous avons accès auprès du Père, en un même Esprit » (Eph. II, 18). Il nous donne de recevoir Dieu comme des fils : « La preuve que vous êtes bien des fils, c'est que Dieu a envoyé en nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : *Abba ! Père !* » (Gal. IV, 6).

S'il nous est bon de pouvoir mettre ainsi notre joie pascale, qui est une joie filiale, sous le signe de la joie maternelle de la Très Sainte Vierge, sachons lui en confier la pureté, pour en vivre, comme elle et sous sa garde, dans la foi. « Bienheureuse celle qui a cru », lui disait Elisabeth, formulait ainsi la première béatitude du Nouveau Testament. La dernière, prononcée par N.S. peu après sa Résurrection, en est un écho, et elle s'adresse à nous tous : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ». Que notre Fiat, prolongement de celui de notre Mère, soit l'expression et la source de notre joie pascale. Cela nous entraînera, nous le savons, jusqu'à la Croix du Christ, mais n'avons-nous pas chanté, le Vendredi Saint que c'est « par le bois de la Croix que la joie a paru dans le monde entier » ? Y rejoignant Marie, nous serons sûrs de voir se réaliser, comme pour elle, la promesse de N.S. : « Votre joie, nul ne pourra vous la ravir ». (Jo. XVI, 22).



LA CHARITÉ DES "FRÈRES"

LE R.P. Daniélou qualifiait naguère le monachisme de « nostalgie de l'Eglise primitive » : l'idée est juste, croyons-nous, et l'expression heureuse. Le « tableau de l'Eglise primitive, écrit en effet un récent et bon commentateur de la Règle, Pachôme comme Basile, Augustin comme Benoît, l'ont eu présent à la pensée quand ils ont écrit leurs règles monastiques. » (1). Or, de ce tableau, quel est, sans doute aucun, le trait dominant, sinon la charité des « frères » ? « Ils persévéraient ... dans la communion fraternelle... Ils étaient chaque jour tous ensemble... La multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme » (Act. II, 42, 46 ; IV, 32). De cette charité, Pachôme comme Basile, Augustin comme Benoît, ont donc fait la pièce maîtresse de leur doctrine :

L'importance exceptionnelle de Pachôme pour le monachisme réside dans sa création géniale du cloître et de la vie commune. (2)

Pour Basile,

Le monastère est la représentation, la réalisation en petit de l'Eglise du Christ. La communauté monastique animée par l'Esprit-Saint, est le Corps du Christ. Plus que les nécessités corporelles et spirituelles, c'est avant tout le commandement nouveau qui fonde la communauté, l'amour qui pousse à l'union. L'idéal chrétien de la perfection ne peut être atteint qu'en communauté. C'est seulement dans son sein que l'humble amour, prêt à tous les dons, peut se réaliser, selon la demande du Seigneur qui l'a lui-même pratiqué en lavant les pieds de ses apôtres. C'est seulement dans une communauté que le vrai progrès intérieur est possible. Seule elle possède la plénitude de l'Esprit et de ses dons. En elle chacun jouit de ses propres dons et de ceux de ses frères. Le monastère est l'image de l'Eglise idéale de Jérusalem (Grandes Règles, 7). (3)

Pour Augustin,

La parfaite réalisation de l'idéal de l'Eglise est la fin de la vie monastique, comme pour Pachôme, Basile et Benoît. La règle de la charité chrétienne est le fil d'or de toute sa pensée monastique : « Que la charité qui est éternelle brille par-dessus tout » (Règle 8). (4)

En ce qui concerne Saint Benoît enfin, si

L'abbaye féodale de l'époque carolingienne et du Moyen-Age — centre brillant et aristocratique de culture de liturgie aux déploiements solennels — (apparaît) comme le premier témoin de la réalisation concrète de la Sainte Règle et la représentation communément reçue d'une abbaye bénédictine, tel n'a pas été cependant le dessein essentiel (du fondateur). Son idée, qui le rattache par là à l'ancien monachisme, est avant tout de fuir le monde et de réaliser l'Eglise idéale du Christ dans la communauté monastique ; la lettre et l'esprit de la Règle le révèlent. (5)

••

Le montrer avec quelque détail, voir en particulier comment la Règle de S. Benoît est un code parfait d'amour fraternel, dépasserait de beaucoup le cadre de ces modestes pages. Il nous suffira ici de glaner, presque au hasard, quelques formules, laissant à ceux qui voudraient poursuivre la recherche, la joie de découvrir qu'au fond notre Père S. Benoît, sous une forme ou une autre, ne sait que redire à ses disciples, comme S. Jérôme nous le raconte de S. Jean vieillissant, qu'une seule chose : « Aimez-vous les uns les autres ! »

(1) Dom Basile Steidle, *La règle de S. Benoît*, Beuron, 1952, p. 8.
(2), (3), (4) *Ibid.*, pp. 16, 17, 20.
(5) *Ibid.*, pp. 40-41.

ILS SE RENDRONT CHASTEMENT LES DEVOIRS DE LA CHARITÉ FRATERNELLE (ch. 72). Telle est, sans doute, la formule la plus synthétique de la Règle touchant l'amour que les frères doivent avoir les uns pour les autres. Discrètement, elle en souligne la source : si l'amour fraternel, en effet, doit s'exercer de façon toute sainte, sans mélange équivoque de dispositions moins pures, c'est que la paix avec le prochain suppose la paix intérieure, la paix avec Dieu. L'amitié que font naître l'intérêt, le plaisir ou les besoins de la vie est éphémère, exposée au changement, tandis que celle qui repose sur la recherche de la perfection, de la vertu, est inaltérable, résiste au temps et à la distance ; comme elle s'appuie sur les dons de la grâce, qui vont en se développant, elle s'accroît dans la mesure où la vertu se perfectionne.

NE PAS ÊTRE SOUPÇONNEUX (ch. 4). Il faut commencer par voir et juger avec bienveillance ; pour cela, se défier de cet esprit de suffisance qui considère tout avec hauteur et arrogance, ouvrir les yeux sur ce qu'il y a de bon chez les autres plutôt que sur leurs défauts, se faire un esprit large, un cœur humble, veiller surtout à ses sentiments, car on parle facilement de ce dont on est plein.

NE PAS ÊTRE ENVIEUX (ch. 4). Rien ne prive autant de la grâce que l'envie ; on s'afflige du bien des autres, voire de leurs vertus, et on ne veut pas se l'avouer ; témoigne-on de la déférence à l'envieux, souvent il s'irrite davantage ; on se guérit des péchés de la chair, de celui-ci il est plus difficile de se défaire, car il procède de l'orgueil auquel Dieu résiste.

NE PAS ÊTRE DÉTRACTEUR (ch. 4). Non seulement — nous le disions à l'instant — il importe que les paroles reflètent la charité qu'on porte dans le cœur, il faut encore qu'elles soient sincères : la vérité, sans exagération, la loyauté dans les rapports, crée la sécurité, la confiance, la fidélité. Eviter aussi tout ce qui peut nuire à la réputation d'autrui : l'habitude de dénigrer, de s'ériger en censeur impitoyable, de médire par soit-disant amour ; zèle d'amertume ! dirait S. Benoît. Il est pourtant de ces brouillons combattifs qui se sentent isolés quand ils n'ont personne à qui communiquer leur indignation et leurs critiques, et pour qui l'esprit social se résume dans la turbulence ; bien plutôt l'esprit de famille consiste-t-il à entretenir la tranquillité, à ne pas révéler aux autres ce qu'on a sur le cœur, à savoir accepter qu'on n'ait pas les mêmes idées que soi, qu'on ne partage pas, lorsque la foi et la conscience ne sont pas engagées, les mêmes manières de voir. Pour la vie d'une communauté un grand danger également est d'exercer le métier d'inquisiteur ou de dénonciateur des moindres abus, de se faire la leçon sous prétexte d'éducation, de se corriger sous couleur de bien ; sans un ordre formel, on n'a pas à usurper ces pouvoirs délicats : à quoi bon intervenir sans cesse dans les affaires d'autrui ? Cela n'aboutit à rien.

RECHERCHER PLUTOT CE QUI EST UTILE AUX AUTRES (ch. 72). Bienveillant en pensées et en paroles, il faut l'être enfin dans les procédés et les actes. Il y a parfois comme un instinct d'oppression qui dort en certaines âmes et se réveille soudain ; la vie n'est pourtant pas un concours où il s'agit d'écraser des partenaires. La vraie charité est tout le contraire d'un calcul égoïste : elle est désintéressée, ses désirs coïncident avec le bien même du prochain. Sentir autour de soi la sympathie est d'ailleurs nécessité vitale : elle va donc à engendrer du bonheur et, doit-elle ne pas accorder ce qu'on demande, elle a une façon si gracieuse de refuser que le refus fait autant de plaisir que le don.

ILS S'OBÉIRONT LES UNS AUX AUTRES (ch. 72). L'exercice le plus fréquent de la charité fraternelle est l'obéissance patiente, humble et constante dans les mille occasions qui se présentent quotidiennement : ne pas se refuser au prochain, se laisser déranger à chaque heure, à chaque instant, pour donner un conseil, rendre un service, si minime soit-il, avec la même bonté et le même dévouement, la même urbanité et la même courtoisie, rien n'est plus indispensable pour sauvegarder l'unité. Dans ce but, chacun doit concéder quelque chose de ses propres pensées, de son propre jugement, de sa propre volonté ; c'est au prix de cette abnégation de soi-même, de cette discipline, de cet effort pour dominer l'amour-propre, de cette adaptation aux autres, que se maintient la paix.

VÉNÉRER LES ANCIENS, AIMER LES JEUNES (ch. 4 et 7, 4^e degré). Il y a cependant une hiérarchie à respecter: il faut rendre à chacun les égards, la soumission dus à sa dignité, à son rang. Avant tout, écouter l'autorité. A l'expérience et à la gravité du supérieur convient la révérence; à l'égal la concorde; à l'inférieur, souvent plein de vigueur et d'entrain, une affectueuse condescendance.

BÉNIR CEUX QUI NOUS MAUDISSENT (ch. 4 et 7, 4^e degré). La charité a un objet de prédilection, c'est le pardon des injures: ne pas rendre le mal pour le mal, rester calme devant une offense, ne pas répondre à une attaque personnelle, éviter même un air de dédain, un silence affecté, se dilater dans la douceur et la patience, avoir toujours en soi une retraite paisible où puisse s'éteindre tout mouvement de colère; après s'être apaisé soi-même, s'efforcer d'apaiser le trouble de celui qui s'est emporté et songer aux moyens de se réconcilier avec lui, ne pas renouveler constamment le souvenir de l'injure reçue: oui, c'est vraiment une grande chose que d'être fidèle à adoucir ainsi les frottements qu'amène nécessairement la vie commune.

QUE NUL N'AIT LA TÊMÉRITÉ D'EN DÉFENDRE UN AUTRE (ch. 69). Certes, il est impossible d'avoir pour tout le monde les mêmes sentiments, de vivre dans une société d'hommes sans être plus porté vers l'un que vers l'autre: la sensibilité est un levier puissant, et l'amitié est légitime; mais il ne faut pas qu'une communauté ait à en souffrir: tout ce qui sent la coterie, les intérêts particuliers, doit être sévèrement condamné. Dès lors, pas d'enchaînement, jamais de sympathies exclusives qui rétrécissent les âmes, rien de mièvre et de sentimental: une affection virile et surnaturelle!...

..

Ce choix de quelques sentences de la Règle et leur bref commentaire donneront-ils une idée de la place que tient la charité fraternelle dans la pensée de Saint Benoît? Ce n'est pourtant, en effet, qu'un choix: combien d'autres il faudrait citer, si nous voulions les relever toutes! Et il n'y a pas que ces sentences. Existe-t-il une page dans la Règle où il ne soit pas question de la charité « des frères », depuis ce terme de « frères » précisément, par lequel Notre Bienheureux Père aime à désigner les moines, ses fils, et qui est par lui-même suffisamment révélateur, jusqu'aux moindres dispositions qu'il prend pour la bonne marche du monastère et qui vont toutes, par l'ascèse de cette charité fraternelle, à procurer l'épanouissement de la charité même de Dieu?

Les formules auxquelles nous nous sommes arrêtés s'adressent certes avant tout à des moines et s'appliquent d'abord à leur vie de « cénobites »; c'est à dessein néanmoins que nous avons voulu garder à nos quelques mots d'explication un caractère pour ainsi dire anonyme. Ainsi sentira-t-on mieux, nous l'espérons, que la transposition est facile: il n'y a pas que dans la communauté monastique que « le second commandement, semblable au premier » soit de règle. Quoi d'étonnant? S'il est vrai, comme nous le disions en commençant, que Saint Benoît ne s'est pas proposé autre chose que de faire revivre, dans le monastère, l'Eglise idéale, l'église de Jérusalem, il est cependant d'autres « demeures », d'autres communautés qu'assume l'authentique Eglise: communauté familiale, communauté paroissiale, communauté de travail, etc... jusqu'à cette grande communauté des hommes, à la stature même de laquelle l'Eglise doit atteindre; et si la charité « des frères » s'impose là avec le maximum d'urgence parce que vraiment le monastère est l'Eglise « au petit pied » et dans sa fleur, elle s'impose ici encore parce que, partout, elle reste tout simplement la loi de l'Eglise, étant la loi même du Seigneur, la loi de tous les frères du Christ, et c'est donc partout que l'enseignement de Notre Bienheureux Père doit pouvoir être utile.



L'ENCYCLIQUE *MUSICÆ SACRÆ*

A l'heure où le 80^e anniversaire de Sa Sainteté le Pape Pie XII nous invite à remercier Dieu des lumières qu'il a données à son Eglise par le ministère du Souverain Pontife régnant, nous croyons être fidèles à notre grâce de bénédictins en appelant l'attention des lecteurs du PAX sur l'Encyclique MUSICÆ SACRÆ, la dernière en date des Encycliques de Pie XII. Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici en détails ce document. Nous renverrons plutôt aux études que les revues de Liturgie et d'Art Sacré ne manqueront pas de publier: les spécialistes s'attacheront à y situer la place exacte qui revient à cette Encyclique dans le grand mouvement de restauration de l'Art Sacré inauguré par saint Pie X, et ils en préciseront avec compétence les conclusions.

Elle a été signée le 25 décembre 1955: c'était le cadeau de Noël du Saint Père. Nous sommes heureux de souligner, comme un encouragement à notre spiritualité monastique, dont le premier moyen de sanctification est la célébration solennelle de l'Office divin, l'insistance avec laquelle les Souverains Pontifes attirent périodiquement l'attention des fidèles sur ce qu'ils n'hésitent pas à appeler « leurs devoirs envers la Musique sacrée ».

Saint Pie X, nous venons de le rappeler, dès son élection en 1903, avait jeté les bases d'une restauration de l'Art Sacré dont Pie XI s'est fait le continuateur fidèle. Pie XII, en 1947, pour l'ensemble de la Liturgie, par l'Encyclique MEDIATOR DEI, et aujourd'hui par l'Encyclique MUSICÆ SACRÆ, pour l'art sacré en général, et pour la musique en particulier, a eu à cœur de maintenir dans les perspectives de la doctrine traditionnelle et dans les limites de la prudence, dont certaines initiatives l'avaient exposé à sortir, ce grand mouvement plein de promesses.

Cette préoccupation, il sera facile de s'en persuader, est le thème fondamental du présent document. Nous en soulignerons seulement trois idées qui nous paraissent plus directement utiles à l'ensemble de nos lecteurs.

La première, c'est que Pie XII insiste de nouveau, et avec force, sur la primauté sans conteste du chant grégorien. Par son double caractère de sainteté et d'universalité, seul, ce chant répond pleinement aux nécessités de l'Eglise, dont la vocation est de célébrer le mystère du Christ, mystère saint lui-même et universel. Par la langue latine dans laquelle il s'exprime, il est en outre le signe sensible de cette note de l'Eglise qui doit devenir plus éclatante au fur et à mesure que s'étendent les perspectives de sa catholicité: l'unité. Et le Pape fait de nouveau à tous les Ordinaires un devoir, « grave », de former des professeurs qui soient à la fois « compétents et zélés ». C'est aussi pour lui l'occasion de rappeler qu'en règle générale, à laquelle seule une dispense par-

ticulière peut permettre de déroger, au cours d'une Messe Solennelle, les chants en langue vulgaire sont et demeurent interdits. Les spécialistes auront à préciser et à déterminer ce qui doit distinguer la Messe solennelle et la Messe chantée ; cela n'est pas indiqué dans un document d'orientation générale.

Ceci nous amène au second point que nous voudrions souligner à l'intention de nos lecteurs. Après donc avoir de nouveau banni le chant religieux populaire des « cérémonies proprement liturgiques », l'Encyclique *Musicae sacrae* reconnaît explicitement à ce chant droit de cité dans l'ensemble de l'Office sacré. Tellement qu'en tirant l'Encyclique, certain quotidien catholique a pu parler des « lettres de noblesse du chant religieux populaire ». Ce n'est pas que les documents antérieurs aient passé complètement sous silence cette forme de chant religieux, mais aucun n'avait insisté comme celui-ci sur la nécessité d'adapter un chant à la piété des masses, en dehors des fonctions proprement liturgiques. « C'est pourquoi Nous ne pouvons moins faire, Vénérables Frères, que de vous exhorter vivement à favoriser et à promouvoir soigneusement et de toutes façons dans les diocèses qui vous sont confiés ce chant religieux populaire. Vous ne manquez pas d'hommes experts en cette matière qui, là où cela n'a pas encore été fait, recueilleront de façon opportune ces cantiques et les réuniront en un volume, pour que les fidèles puissent les apprendre facilement, les chanter aisément et bien les graver dans leur mémoire. »

Il n'y a donc pas lieu de faire fi de cette forme du chant religieux ; il faut au contraire travailler à la promouvoir et à la développer. Le Pape insinue clairement qu'il n'est pas possible d'organiser certaines manifestations de masses, dans les lieux de pèlerinage spécialement, sans que soient exécutés, « dans les cérémonies non strictement liturgiques », — il faut toujours revenir à cette précision, — ces cantiques « qui donnent une joie chaste et saine et, en même temps, nourrissent et augmentent la foi et la piété ». Il se peut que cette insistance de l'Encyclique *MUSICÆ SACRÆ* soit le signal d'une luxuriante floraison de « chants religieux populaires ». Ce sera un bien ; à condition que toutes les initiatives demeurent strictement soumises au contrôle de ceux qui, dans l'Eglise, ont la charge si délicate de veiller à l'expression liturgique de la piété.

Et c'est la troisième idée que nous voudrions souligner en concluant. Il est clair, à en juger par la série des « directives pratiques » qui forment la dernière partie de l'Encyclique, que le Pape tient essentiellement à ce que demeure « endigué » le mouvement de restauration de l'Art Sacré. « Endigué » ne veut dire en aucune façon brimé, ni même a priori suspecté ; cela veut dire contrôlé et orienté. Le Saint Père insiste : il rappelle aux Ordinaires « l'impérieux devoir » qui s'impose à eux de veiller à ce que rien absolument ne soit tenté en dehors de leur responsabilité et de leur approbation. D'où pour eux la nécessité, le Pape ne craint pas d'y revenir, de s'entourer de compétences.

Nous reverrons avec une âme ouverte, et comme la conclusion la plus immédiatement pratique de l'Encyclique, cette exhortation à nous garder humblement soumis, dans toutes les manifestations de l'Art Sacré, aux directives de la Hiérarchie. Rien dans cet ordre n'est indifférent à l'Eglise, parce que son cœur d'Epouse est intéressé « *intrinsicam quam maxime* » à tout ce qui ex-prime, d'une manière ou d'une autre, les richesses insondables du mystère de son Christ.



Petite histoire de Kerbénéat

III. KERBÉNÉAT EN ANGLETERRE L'apostolat au Pays de Galles

Situation du catholicisme à la fin du XIX^e siècle

NOS frères du Pays de Galles avaient résisté longtemps à toute pénétration du protestantisme. Par attachement à la vieille foi, plus encore, peut-être, par réaction contre tout ce qui était d'importation anglaise, ils tournaient obstinément le dos à l'Eglise anglicane, *The Church of England in Wales*, dont l'esprit officiel répugnait à leur patriotisme local.

Mais les contacts avec le catholicisme et ses ministres se faisaient de plus en plus rares, et, presque d'un coup la résistance des derniers catholiques, encore nombreux, sombra vers la fin du XVIII^e siècle, devant l'offensive Méthodiste et Wesléienne. Les Gallois, coupés pratiquement de Rome depuis trop longtemps, furent séduits par l'ardeur fanatique de leurs compatriotes, tels que Harris et Bowland ; ils entrèrent en masse dans le nouveau mouvement, où ils retrouvaient, avec le commun sentiment d'opposition des « non-conformistes » à l'Eglise établie (anglicane), le réconfort d'une sorte de réveil du sentiment mystique populaire, un revival aux débuts enthousiastes. C'est ainsi que ce Pays de Galles, qui méritait plus que tout autre le nom de « terre des saints » dans la Celtie, cette patrie des premiers martyrs de la persécution protestante (au nombre desquels le Bienheureux Roberts, moine bénédictin), devint la terre d'élection d'un Méthodisme sectaire et du Puritanisme le plus endurci.

A la fin du XIX^e siècle le Pays de Galles se partageait entre cinq sectes principales : les Méthodistes calvinistes, particulièrement puissants dans le Nord, qui se croyaient appelés à former l'Eglise nationale galloise ; les Baptistes, assez intolérants pour les autres sectes, répandus surtout dans le Sud ; les Congrégationalistes (Indépendants), la secte

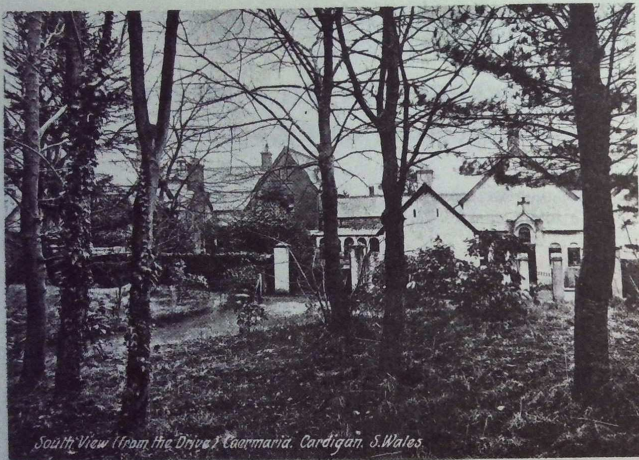
la plus forte dans le comté de Caermarthen et la région de Cardigan ; enfin les Wesléiens, voisins des anglicans, nombreux seulement dans les villes. Nous comptons à part, comme le font les non-conformistes eux-mêmes, les Anglicans qui réunissaient le quart du peuple gallois ; ils occupaient à Cardigan l'église de l'ancien prieuré bénédictin, dite *Saint Mary's Church*, (l'église Sainte Marie).

Quant aux catholiques, en dehors des villes maritimes, où il s'agissait surtout d'émigrés, ils étaient très clairsemés dans les campagnes. Dans plusieurs comtés, pas une chapelle pour les gallois, et, au total, simplement une demi-douzaine de missions ou paroisses très étendues, groupant peu de fidèles. Enfin, depuis la mort, en 1889, du Père Henri Hugues, gallois de naissance, il n'y avait plus qu'un seul prêtre catholique connaissant le gallois et susceptible de se faire admettre par le peuple dans des circonstances favorables, le Père Jouis, de Carmarvon.

Il y avait peut-être, à titre de pierre d'attente, ce souvenir confus de certaines pratiques d'inspiration catholique, encore en usage cinquante ans plus tôt : signe de la Croix, culte des Saints — de tant de Saints dont le nom se retrouve en Armorique, tel le populaire saint Théleau, évêque de Landaff ; culte surtout de la Vierge Marie (1).

Les catholiques s'employaient avec ardeur, sous la direction de la hiérarchie, à la conversion de leurs compatriotes. La « Société de Saint-Théleau » venait d'être fondée, qui unissait l'apostolat de la presse à la prière, en union avec la confrérie de Notre-Dame de la Mer, *Our Lady of Ranson*, dirigée en Grande-Bretagne par le Père Philippe Fletcher. Dans le but d'encourager les premiers retours à l'unité qui commençaient à se multiplier, Léon XIII venait de détacher le Pays

(1) Nous avons rapporté l'exemple typique de la survie de la prière du BREUDDWYD MAIR, « Songe de Marie », à l'occasion de notre étude sur N.D. de Piné (PAX, avril 1953). Voir le texte page 17.



Caermaria : Le Monastère côté sud

de Galles avec ses douze comtés, des deux diocèses anglais dont il faisait partie, pour l'ériger en vicariat apostolique administré par Monseigneur Francis Mostyn, le futur évêque de Ménévia, grand ami des moines bretons, dont il attendait beaucoup pour la conversion des gallois.

Luttes

On sait l'accueil sympathique fait aux religieux exilés à Glyn-Abbey, puis à Cardigan (2). Mais, — il ne faut pas s'abuser, — l'implantation au milieu d'une population dés-habitée de tout contact avec les moines depuis des siècles, et élevée dans l'hostilité envers tout ce qui venait de Rome, ne pouvait se faire sans lutte. Quand les populaires « Sœurs blanches » de chez nous, — les filles du Saint-Esprit, — s'installèrent, au début de ce siècle à Caermarthen, sous la protection de Mgr Mostyn, depuis trois cent quatre-vingts ans aucune maison religieuse de femmes n'existait dans le diocèse.

Nous laissons à penser quelles furent les réactions populaires à l'annonce de l'arrivée, puis de l'installation des premiers religieux venus de France. Le 5 octobre 1902, les Pères Trébaol et Mérou, des Oblats de Marie Immaculée, deux bretons appelés par Mgr Mostyn, inaugurèrent leur maison de S. Cadoc, à Blaneau-Festiniog, tout au Nord de Cardigan à la pointe Ouest du Pays de Galles ; le premier sermon fut donné en gallois devant 80 assistants dont huit catholiques, quatre Irlandais et autant d'Italiens. La tenue de l'auditoire laissa beaucoup à désirer pendant la messe : des remarques d'un goût douteux furent faites à haute voix. Mais la presse locale (Herald Gwyneg) réprova cette attitude : « Il faut agir loyalement avec les papistes, bien qu'il importe d'avoir l'œil sur eux. »

Les moines de Caermaria furent, pour leur compte, l'objet de deux manifestations hostiles, dont ils se tirèrent à leur honneur. Nous

(2) PAX, avril 1955.

avons sous les yeux la série des articles que le *Cardigan Advertiser* publia en 1906 sous le titre suggestif de « Croisade contre les moines de Noyad Wilynn. » (3).

Un prédicant, nouveau venu dans le pays, ouvre le feu par un violent prêche sur le papisme. Il part en guerre contre « ces loups ravisseurs qui se présentent en habits de brebis », et croit devoir élever la voix pour prémunir les parents contre le danger que courent leurs enfants s'ils n'évitent pas les moines ; n'ont-ils pas été chassés de leur pays par Monsieur Combes, le « Moïse de la France » (sic) ? Après avoir exposé les accusations traditionnelles contre le papauté (le pape à la place de Dieu... etc...), l'orateur conclut benoîtement qu'il n'a personnellement aucune animosité contre les Bénédictins de Caermaria ; s'il les attaque, c'est à cause du but « qu'ils poursuivent insidieusement ».

Ce sermon provoqua d'immédiates réactions parmi les Protestants. William Rees, ministre Unitarien, fit insérer une lettre de protestation dans le *Twivy Advertiser* du 9 mai 1906 :

Au nom de l'Homme infini, dans le soleil du Céleste Univers, venant avec tous ses saints anges, qu'il me soit permis de demander quel est l'esprit de cet odium *theologicum*, cette fureur répandue dans le voisinage contre un petit nombre d'étrangers inoffensifs !... Les chaires et les églises protestantes sont-elles plus proches du divin étendard, ou sont-elles d'un iota plus pures, plus spirituelles et plus sublimes que la chaire et l'église des moines de Noyad Wilynn ? Pouvons-nous montrer dans nos assemblées des modèles de sainteté à ces ennemis étrangers connus par leurs vœux solennels, leur grande pénitence et leur prière intense, vivant dans la clarté de l'éternité et professant un mépris complet pour toutes choses d'ici-bas !...

D.L. Evans entre à son tour dans la lice (18 mai) :

Une croisade contre le papisme n'est pas nécessaire dans l'éclairé Cardiganshire. Certinement le Pays de Galles, pays de chant et de liberté, ne semble pas devoir se mettre aux mains les menottes du catholicisme romain, contre lesquels ses pères ont méritoirement combattu. Que W. Rees soit assuré qu'il prend sa plume pour défendre une chose pour laquelle un vrai Breton n'aurait jamais de sympathie... La véritable religion ne consiste pas dans un ritualisme vain, une fausse modestie et un caractère inoffensif...

Aurais-je en ma possession tout le Cardiganshire et toute la cité de Londres, je laisserais les terres incultes et les maisons tomber en ruines plutôt que de donner asile à une secte professant une religion si étrangère à la nôtre et si dégoûtante pour nos cœurs, quelque « inoffensifs » qu'en soient les adeptes.

W. Rees s'indigne de cette attitude d'esprit si peu évangélique :

Bannir, affamer, refuser d'accueillir des hommes à cause de leur religion n'est pas l'Évangile de Jésus-Christ : c'est l'évangile du grand dragon rouge, du vieux serpent, appelé Satan et le Démon. Aurais-je en ma possession tout le Cardiganshire... je sais quel serait mon devoir : louer, vendre, et donner asile sans acception de partis et de croyances, ni de modes du culte ; avoir la même conduite honorable dans le trafic et le commerce à l'égard des catholiques et des protestants, des juifs et des chrétiens, des musulmans et des païens... Au dernier jour le Seigneur ouvrira nos yeux célestes pour voir avec certitude qu'il n'y a dans cette croisade contre les moines qu'un peu d'écume des excréments du dragon rouge.

D.L. Evans ne réussit pas à réfuter les arguments de M. Rees, mais il eut recours à la raillerie. Faisant allusion à la retentissante conversion de Newman, il insinue :

Un de ces jours, on apprendra que W. Rees composa des tracts pour Rome. Et bientôt le Cardiganshire pourra être fier d'avoir un Père Rees... La religion des prêtres il faut l'avouer, exerce une étrange fascination et je ne m'étonne pas que les moines réussissent à attirer les jeunes gens à leur lieu de prière les dimanches, lorsque leur intrépide défenseur est un ministre qui accepte une chaire chrétienne. Un tel zèle est assurément digne de quelque considération de la part du Pape de Rome.

La controverse se termine sur une lettre d'un « dissident » ou non conformiste, M. Dafis :

L'esprit de Evans est le même que chez les Radicaux et les Conservateurs : un esprit d'oppression réciproque... Si Evans et les hommes d'Église et les Méthodistes, les Indépendants et les Baptistes du Cardiganshire veulent montrer la supériorité de leur religion sur celles des moines, qu'ils le montrent par leur conduite : par l'amour, par la clémence, par des actes de bienveillance, par le renoncement, par la fuite du monde, par l'amour fraternel, en aimant leurs ennemis, en rendant le bien pour le mal, en marchant sur les traces de Jésus-Christ.

Le parti de la conciliation avait eu le dernier mot. Mais les protégés de M. Rees n'étaient pas au bout de leurs peines. Six ans plus tard, en 1912, nouvelle offensive de grand style contre les moines, sous la forme populaire d'une conférence avec projections. La réunion eut lieu à *Chapel Mair* (la chapelle de Marie), sous la présidence de M. Whittington, ministre méthodiste de *Hope Church* à Cardigan. Il présenta lui-même le conférencier : « un homme de bien », M. Alexandre Roger, de l'*Emmanuel Church* de Putney, agent de l'*Association Protestant Alliance*. Dès l'abord l'orateur parut fâcheusement impressionné par la présence inna-

(3) Il s'agit de la propriété qui prit le nom de Caermaria.

tendue de deux moines de Caermaria, en habit religieux, placés bien en vue et se préparant à prendre des notes (4).

Quant au fond et à la forme, cette conférence ressemble fort aux réunions de propagande anticléricale que nous avons connues en France à la même époque.

Après un cri d'alarme sur les progrès de Rome en Angleterre (pour cinquante moines en 1850, il y en avait maintenant onze cent), un petit discours contre Notre-Dame de Cardigan dont on essaie de ridiculiser la gracieuse légende : les moines n'ont-ils pas eu l'impudence de prétendre relever son culte aboli ?

Enfin commence la conférence, illustrée de cinquante et une vues renouvelant les éternelles accusations contre le monachisme, la confession, etc. Les Jésuites, comme toujours, sont pris à partie dans la personne de leur saint fondateur. Puis l'abbaye de Llantonny fournit occasion à des plaisanteries variées sur la vie des moines au sein de la « joyeuse Angleterre » (5). Une douzaine de vues sont consacrées à dépendre la vie effroyable des religieuses — en l'espèce des Clarisses, — vouées à toutes sortes de pénitences sous un dur esclavage, pauvres créatures innocentes emmurées pour la vie... Les réactions de l'auditoire, généralement favorables à M. Roger, ne manquent pas parfois de piquant. S'il s'indigne de bonne foi devant certains tableaux poussés au noir avec un semblant de souci de l'histoire, voici qu'à la vue d'un grand clice de crin, il se livre à une bruyante hilarité, partagée discrètement par les deux moines, ce qui vexa fort le conférencier antipapiste. L'enthousiasme se refroidit nettement après la trente-sixième vue, à l'apparition du chapeau de M. Roger pour... la quête de règle : « Ayez pitié de mon chapeau, je vous demande de ne pas le déshonorer ; je ne veux que des pièces d'argent. D'ailleurs je n'en garderai pas un penny : le produit de la quête est uniquement pour couvrir les frais ». Voire !...

Les moines ont l'impression que si on fait circuler le fameux chapeau, c'est avec l'espoir qu'ils prendront enfin la porte ; leur présence devient de plus en plus gênante. Les vues qui suivent sont plus... qu'effrontées : elles mettent en cause la vertu des religieuses à grand renfort d'exemples récents assez hasardés. Le résultat final tourna à la confusion des organisateurs de la réunion...

L'excellent M. Roger n'ayant rien répliqué à une première rectification publiée par la voie de la presse, les moines poussèrent plus avant et proposèrent publiquement de payer les frais de voyage de deux témoins, choisis par M. Roger lui-même, pour aller vérifier sur place la véracité de ses dires sur certaines manœuvres criminelles qui s'étaient passées dans un couvent... d'Espagne. Une seule condition : si l'accusation était fautive, il devrait rembourser toute la dépense. Le défi passionna toute la ville. M. Roger ne répondit jamais et on ne le revit plus dans la région. Toute cette machination n'avait eu d'autre résultat que de rétablir aux yeux de la population la parfaite respectabilité des moines en général et de ceux de Caermaria en particulier. Et M. Whittington lui-même exprima dans le journal local, le regret d'avoir invité M. Roger à Chapel Mair. Ce fut la fin de l'épisode.

Travaux apostoliques

L'apostolat extérieur se présentait sous deux formes principales : aide apportée au clergé et organisation de missions proprement dites. A chaque instant les moines de Caermaria étaient appelés, en plus du service du dimanche dans ces paroisses embryonnaires aux succursales multiples, à remplacer les titulaires, d'origine irlandaise en grande partie, lors de leurs congés annuels. D'autres religieux, plus jeunes, se livraient à des ministères occasionnels.

Nous avons eu la curiosité de relever les noms des paroisses ainsi fréquentées pendant l'année 1913. Elles se situent principalement en direction du sud, vers le canal de Bristol, avec, comme centre principal Carmarthen : Llanelly, Caldey, Tenly, Swansea, Neath, Nanty ; tout à l'ouest : Haverfordwest, Fishguard ; au centre : Brecon qui rappelle le nom de Saint Fracan, Aberdare, Merthyr, Abergaverny, Aberystwyth, avec des échappées plus lointaines : Southampton, l'Irlande, etc... A Talacre, chez la sœur de Mgr Mostyn, on assurait régulièrement le service de chapelain privé, pour y joindre un moment celui de *parish priest* ou curé.

(4) Ces notes mêmes qui nous ont été communiquées
(5) On trouve actuellement encore dans un grand musée de Londres une série de tableaux sur les « plaisirs des moines chaque jour de la semaine ».

A Cardigan même nous trouvons la deuxième forme d'apostolat, celle qui était la plus efficace, mais que les moines n'eurent pas le loisir d'organiser sur une grande échelle avant la guerre de 1914, qui arrêta leur élan : la fondation de nouvelles paroisses à rayonnement assez étendu. Cardigan avait ainsi sa chapelle distincte de celle du monastère — à plus de trois kilomètres de là — et où le Père Siméon, entre autres, prêchait en gallois, le dimanche après les Vêpres. Les Pères s'étaient imposés peu à peu à l'estime de toute la population, si bien que le curé anglican de Llechydd — la paroisse de Caermaria — n'avait pas craint de les inviter à prêcher dans sa propre église un dimanche...

Sur le plan proprement missionnaire, l'expérience de Caerphilly mérite un spécial intérêt ; nous sommes d'autant mieux renseignés sur son compte que le Père Pol-Aurélien en fut le premier directeur responsable jusqu'au départ des moines de Kerbéneat.

On a peut-être remarqué que les moines de Caermaria étaient appelés à rendre service assez loin de leur résidence, dans la direction du Sud, jusqu'à Barry et au-delà. Monseigneur Hedley, évêque de Newport, insista sur la fondation d'un centre missionnaire autonome, à Caerphilly, plus près de ce champ apostolique qui en était encore aux premières semences. Jusqu'à ce moment, seul un Père de la Charité de Cardiff desservait ce quartier, disant la messe dans un hall public réservé pour la circonstance, administrant le baptême dans les familles à l'occasion de ses courts passages. Il fallait quelque chose de plus stable.

Le 6 janvier 1914, deux Pères prenaient possession de la villa achetée par l'évêque ; bientôt les y rejoignaient deux convers, les frères Yves et Jacques. Une chapelle fut installée dans la maison. L'assistance à la messe tripla presque aussitôt. Les Pères y assuraient le service tous les dimanches. Mais, en outre ils rayonnaient dans tout ce quartier minier, si digne d'intérêt, dont Caerphilly était le centre administratif. Dès leur arrivée, ils s'occupèrent d'organiser le culte à Senghenydd, à sept kilomètres à l'ouest. La municipalité de Caerphilly leur fit concéder l'usage, le dimanche, de l'école publique de l'endroit. Bientôt l'évêque acheta un terrain et y fit bâtir, à ses frais, une église que l'on

dédia aux Ames du Purgatoire, en mémoire des quatre cent mineurs victimes d'une explosion dans la mine en octobre 1913.

Une nouvelle église fut bâtie à Senghenydd à la fin de 1914.

Il fallut également s'occuper des quartiers du nord de Caerphilly : une succursale fut installée à Ystrad Mynach. La messe dominicale fut célébrée dans la grande pièce d'un bâtiment neuf inhabité. Puis le ministre anglican offrit sa chapelle des catéchismes, libre le dimanche matin.

Les Pères se partageaient le ministère paroissial, « binant » chaque dimanche. Le don d'une moto légère par la Marquise de Bute vint à point pour soulager les Pères ; c'est cette même famille qui avait cédé à l'évêque la maison qui servait de résidence, avec ses deux pièces aménagées en chapelle pouvant contenir cent places. Un bon millier de catholiques étaient inscrits sur les registres de ce district très étendu : Caerphilly avec son presbytère central de St Helen's desservait un territoire de quarante neuf kilomètres carrés. Ce centre catholique tout nouveau eût pu connaître un bel essor ; il aurait fallu quatre ou cinq Pères pour assurer, avec l'office en commun, le service paroissial et l'aide au clergé.

La guerre compromit l'œuvre naissante ; au reste, l'abbaye bretonne en exil, qui commençait seulement à s'implanter dans le pays, pouvait-elle distraire, sans danger pour la vie même du monastère, un contingent si important de religieux ? Cependant l'influence des moines se faisait sentir en profondeur, les préjugés séculaires contre Rome et la vie monastique tombaient l'un après l'autre. Les manifestations plus ou moins hostiles du début étaient loin ; en 1916 le Père Pol-Aurélien, à sa grande surprise, fut choisi par un vote populaire, pour faire partie du comité local des Pensions aux orphelins de guerre et aux blessés.

La moisson blanchit

Il serait très difficile de déterminer quelle est exactement la part qui revient aux moines dans le renouveau de la foi catholique de ce quartier.

Ce renouveau s'explique par des causes d'intérêt général, communes à toute la Grande Bretagne ; la plus importante est sans doute la dissociation des forces vives du protestan-

tisme rongé par le cancer du modernisme. Des bourgades de mille ou deux mille habitants qui comptaient au début de ce siècle quatre ou cinq chapelles et temples non-conformistes assidûment fréquentés, ne fournissent plus qu'une assistance clairsemée aux offices et au prêche ; combien de pasteurs ont perdu la foi véritable en la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, réduisant pratiquement la religion à un moralisme assez vague ! Le *revival* mystique non-conformiste du XVIII^e siècle n'est plus qu'un souvenir. Par comparaison, l'Eglise Anglicane, *The Church in Wales*, a gardé plus de consistance, bien que, par les soins de Lloyd Georges, elle ait été « désétablie » ; pour ce qui concerne le Pays de Galles, elle a été détachée du siège primatial de Cantorbéry et par suite privée de son caractère officiel en même temps que de ses émoluments. Le rusé gallois espérait sans doute la voir s'effondrer au profit des sectes non-conformistes ; elle maintient cependant sa position qui ne fut d'ailleurs jamais très florissante,

mais c'est grâce à sa forte hiérarchie et à un certain rigorisme doctrinal, précisément tout ce qui la rapproche de Rome.

La jeunesse galloise, déçue par la léthargie spirituelle du non-conformisme succédant à l'enthousiasme de la première expérience méthodiste, tourne les yeux vers Rome, surtout depuis la récente conversion de Sanders Lewis, le leader du parti nationaliste gallois et le littérateur de la langue galloise le plus en vue. Mais il faut que se multiplie le nombre de prêtres d'expression galloise. L'archevêque de Cardiff, d'origine irlandaise, a rendu obligatoire au grand Séminaire l'étude du dialecte local ; la pénétration de la masse est à ce prix. D'ailleurs on peut déjà bien augurer du succès des écoles primaires et secondaires catholiques auprès des familles protestantes. Enfin, comme on pouvait le prévoir, la reprise des pèlerinages aux sanctuaires, si populaires dans le proche passé, et la renaissance du culte des saints locaux exercent une véritable fascina-

tion sur l'âme de ce peuple celte au tempérament si voisin du nôtre.

Quelques chiffres permettront de mesurer le chemin parcouru en quarante ans, de 1915 à 1953, dans le pays de Galles. Pour le diocèse de Ménévia, le nombre de prêtres est passé de 76 à 191 ; celui des paroisses et chapelles de 64 à 117, et la population catholique a plus que doublé : elle compte actuellement 23.800 membres sur 904.376 habitants. L'archidiocèse de Cardiff, avec le même nombre de prêtres et de lieux de culte, paraît en meilleure position : 87.900 catholiques sur 1.630.000. Sans doute ces développements se justifient en partie par l'immigration continue d'Irlandais, et, depuis quelques années, de Polonais exilés, qui ont fait souche dans le pays ; mais il faut reconnaître aussi l'influence du patient travail missionnaire qui aboutit à la constitution de paroisses normales, à la création d'écoles populaires.

Où en est ce terroir dans lequel ont peiné nos moines de Kerbénéat ? Cardiff a maintenant une paroisse solidement organisée, sur les bases posées quarante ans plus tôt ; le curé résidant assure en même temps le service religieux chez les Carmélites qui viennent de s'établir à six kilomètres de là, à Kilgeran. Caerphilly possède, en pleine ville, une église provisoire en attendant mieux. Quatre Sœurs de la Charité s'occupent des enfants, et l'école primaire s'annonce pour bientôt. Senghenydd a également son *parish priest* résidant. Le clergé considère l'avenir avec confiance ; en toute justice, ne le doit-il pas, pour une bonne part, aux pionniers de la première heure qui ont entamé, avec leurs modestes moyens, l'œuvre nécessaire du retour à l'unité de croyance et de discipline de nos frères des Galles du sud : un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême : un *arglwydd*, un *fydd*, un *bydydd* ?

(A suivre.)



Pays de Galles : Sud-Ouest

BREUDDWYD MAIR LESONGE DE MARIE

Quand était la douce Dame Marie en son lit, il lui vint un rêve.
Son Fils, passant et repassant
près d'Elle, et la contemplant,
lui dit ce que voici :

- Dites-moi, ma chère Mère, dormez-vous ou reposez-vous ?
- Mon Fils, je ne dors ni ne repose, je rêve à vous.
- Dites-moi ma chère Mère, quel est le sujet de votre rêve ?
- Mon Fils, je vous vois arrêté ce soir
par des hommes qui portent des torches allumées.
Je vous vois cloué sur la croix et battu de verges,
le visage couvert de crachats et foulé aux pieds.
- Ma chère Mère, votre rêve est vrai.
Celui qui dira ce rêve trois fois par jour,
Trois fois la nuit, trois fois le jour,
Jamais ni eau, ni feu ne l'endommagera
Trois jours et trois nuits avant de mourir
Il saura à quelle heure il trépassera.

HISTOIRE DU ROYAL MONASTÈRE DE S. GUENNOLE DE LANDÉVENEC

Par Fr. NOEL MARS, 1648

SECTION V

S. Patrice apparoist la nuit à S. Guennolé, lequel prend congé de son maistre Budoc.

UN peu après que S. Guennole eut opéré les miracles que nous venons de dire, une nuit après compie s'estant mis en devoir de donner à son corps un peu de sommeil, il lui survint une pensée d'aller voir les lieux que S. Patrice avait honorez de sa présence, afin d'y vivre comme l'un de ses disciples. Ce saint personnage avoit éclairé par sa sainteté de vie et doctrine toute l'Hybernie et s'estoit monsté très fidèle défenseur de la vérité catholique contre les hérétiques.

S. Guennolé, ayant donc entendu la renommée de ce saint personnage, résolut de s'embarquer au plustost en Escosse avec des nautonniers qui attendoient le vent favorable pour cet effect. Mais S. Patrice luy apparut la mesme nuit tout resplendissant, la couronne en teste, beau comme un ange; lequel appela S. Guennolé par son nom et luy dict qu'il n'avoit que faire de passer tans de mers, ni de tant cheminer pour apprendre les choses nécessaires pour son salut : ce qu'il pouvoit aisément faire sans sortir hors de la Bretagne, puisque Dieu luy avoit donné l'intelligence du Vieil et Nouveau Testament, et que cela estoit suffisant pour vivre en bon et parfait religieux; de plus, qu'il avoit un excellent maistre, lequel ne manqueroit de l'instruire en tout ce qui luy seroit nécessaire; en fin, qu'il savoit la façon en la quelle luy et ses disciples avoient vescu, qu'il n'avoit qu'à la pratiquer. Puis le mesme saint lui commanda d'aller trouver son

maistre afin de prendre congé de luy et qu'il luy donneroit des disciples pour en estre le conducteur, et qu'il luy devoit suffire de l'avoir veu de la sorte. Il le pria aussy qu'il eut souvenance de luy, mais sur tout que jamais la mémoire de Nostre Seigneur J. C. ne se divertit de ses pensées. Bref, après luy avoir donné plusieurs belles instructions, il disparut.

S. Guennolé, ayant eu ceste vision en particulier, ne manqua de la déclarer le lendemain à son maistre. C'est pourquoy, le matin estant venu, après l'avoir humblement salué et demandé sa bénédiction, le pria de luy donner permission de parler (selon la louable coutume de ce temps), puis raconta sa vision à son maistre, lequel, l'ayant repensée à part soy, luy dict que c'estoit une vraye révélation et par conséquent qu'il se disposast à faire ce qu'il luy avoit révélé, et que, quant à luy, qu'il luy donneroit onze de ses compagnons qu'il affectionnoit tendrement, pour le suivre en sa sainte entreprise. Puis, les embrassant tous amoureusement, il commença à leur tenir ce discours, entre-coupé de larmes : qu'il se resouisoit grandement de ce que la divine Providence les avoit choisis pour un si haut dessein, qu'il ne se pouvoit monsté que rebelles aux volontez de Dieu s'il ne vouloit les laisser aller et que pourtant, en leur donnant le dernier adieu, qu'il les prioit de prendre de bonne part les exhortations qu'il leur alloit faire.

A scavoir qu'ils vescuissent en paix et charité par ensemble, qu'ils missent toute

leur confiance en Dieu, lequel les ayant créés, ne manqueroit à leur distribuer leurs necessitez selon les occasions, qu'ils s'adonnassent de telle sorte à l'estude qu'ils ne quittassent l'humilité, que personne ne s'exaltast et glorifiast s'il savoit quelque art; qu'ils s'adonnassent à l'oraison, sans oublier les veilles et les jeusnes; en fin, que, quand ils auroient trouvé un lieu sortable à leur dessein, qu'ils y demeurassent et se ressouvinsent des préceptes et enseignements qu'il leur avoit donnés. Et sur tout qu'ils se donnassent de garde de suivre les maximes perverses des moynes gyrovagues, mais, plustost de demeurer fermes en leurs bonnes résolutions.

Après ces discours, il les pria (en cas

qu'ils vinsent à sortir de ce monde devant luy) qu'ils ne l'oubllassent là-haut au ciel; que, s'il sortoit le premier de ceste prison mortelle, qu'il ne manqueroit à avoir souvenance d'eux.

Le jour d'après que ce saint vieillard eut tenu ces discours à ses disciples, S. Guennolé prit la bénédiction de son maistre et se mit en chemin, le long duquel il fit plusieurs belles exhortations à ses onze disciples, entre autres : qu'ils devoient se préparer à vaillamment combattre leur ennemy et prendre pour cet effect les armes du jeusne, de l'oraison, du travail manuel, et s'entretenir la pensée des récompenses deus aux gens de bien et des peines préparées aux misérables.

DIGRESSION

Comment a vécu S. Guennolé depuis ving et un an jusque à sa mort.

LES éminentes vertus et sainteté de saint Guennolé ont esté si excellentes et relevées qu'il est nécessaire pour ne rompre le fil de nostre histoire de faire icy une petite digression, afin de donner le contentement au lecteur de voir en un clin d'œil un abrégé de sa vie, laquelle, comme elle a commencé par la vertu aussy a-t'elle fini par la sainteté. Depuis l'âge de ving et un an jusque à sa mort on ne le vit jamais s'assoir dans l'église, on ne le vit pas non plus triste demeseurement ny joyeux avec excess. Il ne s'est jamais mocqué de ses compagnons ny fâché contre eux. Il fut fort soumis à ses maistres en son jeune âge. Estant à son supérieur Eudoc, et surpassa tousjours ses compagnons en la vertu. Il estoit doux, affable, débonnaire, d'un regard angélique, cler en ses parolles, saint en ses œuvres, chaste de corps et très charitable. Il estoit doué d'un excellent esprit; il estoit puissant en conseil et très bon catholique. Il se plaisoit fort à l'oraison, il récitait tous les jours le psautier, tantost les bras en croix, tantost à genoux.

Voilà comme il a vescu en son jeune âge. Mais quand il fut père de plusieurs moynes et qu'il eut construit son monastère, ce fut toute autre chose. Car il ne se servit du depuis pour vestemens que de

peaux de chèvres. Son lit n'estoit ny de plume, paille ou de vestemens, mais seulement un tas d'escorces d'arbres avec une pierre au bout pour luy servir de chevet, sur lequel tout fatigué, il prenoit un peu de repos (quoy que pourtant les hostes et estrangers furent parfaitement bien reçus et couchés en son monastère). Son vivre estoit très rigoureux, car il n'usa jamais de pain de froment sinon au Saint Sacrifice de la Messe. Son manger estoit un peu de pain d'orge meslé de cendre et ce en égualle quantité; en caresme outre qu'il faisoit mesler dans son pain plus de cendre qu'en un autre temps, c'est qu'il passoit quelques fois deux ou trois jours sans manger. Il adjoustoit à ce pain (des samedis et dimanches pour faire honneur à la résurrection de Nostre Seigneur) de la bouillie d'orge, ou faisoit bouillir quelques herbes pour luy servir de mets, dans lesquelles il ne mit ni gresse ny beurre, mais seulement quelque peu de fromage bouilly dans de l'eau, et quelques petits poissons (car pour de la viande il n'en mangea jamais). Pour son breuvage ce n'estoit ny vin, ny cervoise, ni lait, mais de l'eau pure, ou bien de la liqueur qui sort des fructs sauvages. C'est de la sorte que S. Guennolé a vescu l'espace de tant d'années.

SECTION VI

S. Guennolé cherche un lieu propre pour se retirer avec ses onzes disciples.

POUR donc retourner d'où nous estions sortis, S. Guennolé se mit en chemin avec ses onzes disciples, et chemina tant par la Basse-Bretagne qu'en fin il arriva sur les confins de Cornuaille, où estant, il alla se placer en l'isle de Ti-Bidy, lieu fort solitaire et exposé à tous vents. Ce fut là où avec ses disciples il bastit un petit oratoire et plusieurs petites chambrettes pour là y vivre en vray religieux. Puis y firent un petit jardin pour y semer quelques légumes.

Quelque temps après que S. Guennolé se fut habité en cette isle, le Roy Grallon en fut adverty, lequel meut de pitié et de dévotion, donna à S. Guennolé non seulement cette isle, mais aussi sa veigne et plusieurs autres terres adiacentes.

Saint Guennolé demeura en ce lieu trois ans. Mais, comme il estoit fort incommodé (tant à raison de son infertilité qu'à cause des vents impétueux et horribles tempestes qui l'assaillent assez souvent), il fut fort importuné de ses religieux de changer de lieu, ou, à tout le moins de prier la Divine Bonté à ce qu'elle luy pleut en retirer quelqu'uns de ceste vie, qui fussent là-haut intercesseurs pour leurs autres confrères qui estoient icy bas dans la souffrance et dans les misères. Ce que S. Guennolé fit souventes fois. Mais comme nostre bon Dieu n'avoit dessein qu'il mourut en ceste isle, aussi jugea-t-il appropos qu'il n'y eut aucun de ses disciples. Or dans le milieu de ceste isle il y a une petite colline sur laquelle se mettoit souvent S. Guennolé pour enseigner ses religieux. De l'autre costé, au soleil couchant paroissoit une belle forest sur une petite montagne (mais il y avait

une demie lieue de mer entre deux). Dès aussy tost que le soleil commençoit à se lever et à darder ses rayons de l'autre costé, au mesme temps il s'eslevoit de petites nuées du bas de la montagne qui faisoient paroistre ce lieu fort large et agréable. Duquel les disciples de S. Guennolé eurent une sainte jalousie (quoy que pourtant ils demeurassent toujours en cette isle jusque à ce qu'il pleut à Dieu leur faire connoistre sa volonté là-dessus).

Un jour donc après l'heure de tierce, s'estant assemblez sur la colline de Ti-Bidy, et regardant de dela la mer (où est maintenant le sacré corps de S. Guennolé et un nombre innombrable d'autres corps saints) le lieu auquel ils avoient dessein d'aller, pour lors S. Guennolé fit sa prière à Dieu, puis demanda à ses religieux s'ils avoient si grand désir de passer de l'autre costé. Mais eux tout confus de cette demande luy dirent qu'ils n'avoient point d'autre volonté que la sienne. A quoy S. Guennolé ayant fait response que l'on devoit plustost faire celle de Dieu, les fit mettre en prière par trois diverses fois les genoux en terre afin de scavoir sa volonté là-dessus, laquelle estant conueue leur commanda de s'entreprendre tous par la main et de le suivre. Puis, du bout de son baston frappa la mer. Après quoy ils cheminèrent à pied sec au fond d'icelle, chantant le cantique de Moysé; durant lequel temps la mer leur servoit de rempart des deux costez. De quoy ils rendirent action de grâce estant arrivez sur la grève. Puis s'allèrent placer au bas de la montagne de Pen-forn où ils construisirent de nouvelles demeures.

SECTION VII

Ce que fit S. Guennolé avec ses disciples estant arrivé à Landévenec

JAMAIS les abelles ne travaillèrent avec tant de soin pour faire leurs ruches que ces bons religieux apportèrent de diligence à faire leur monastère. Après

donc qu'ils eurent béni Dieu et le lieu auquel ils estoient, les uns commencèrent à défricher la terre, les autres avec des coignées à abattre les hautes futayes et les

doler, les autres à aller quérir de l'eau bien loin de Landévenec (à raison qu'en ce temps, il ne s'y en trouvoit point).

Pour S. Guennolé, il s'addonnoit à l'oraison et c'estoit tout son contentement que de vacquer à la prière. Un jour, ses religieux ennuyez de ce qu'il falloit aller quérir de l'eau si loin, et de ce qu'il falloit si souvent sortir de leur cloistre, prièrent le Sainct d'avoir compassion d'eux; lequel, les ayant consolez, les envoya à leur travail ordinaire. Luy, estant demeuré seul au monastère, fit sa prière à Nostre Seigneur, à ce qu'il luy pleut donner une fontaine d'eau à ses religieux qui ne tarist jamais, afin qu'ils pussent estancher leur soif, et s'en servir au besoin. Ayant achevé son oraison, il fit au mesme endroit un cercle du bout de son baston en la façon d'une fontaine. Et voylà qu'au mesme instant il sourdist une très grande abondance d'eau, et parut une très belle fontaine, laquelle ne pouvant se contenir dans ce lieu, commença à couler vers le soleil levant. Les frères estant de retour de leur travail après avoir veu ce miracle, louèrent la Divine Providence qui a un soin si particulier de ses serviteurs.

Une nuit que S. Guennolé estoit dans l'église en prière, le Diable luy apparut en la forme d'un horrible et estrange phantome : car il se présenta devant luy de la sorte. Il prit la forme d'une image composée de fer et de suie, qui avoit des aisles estendues pleines d'yeux flamboyans (quelques fois il n'en avoit qu'un au milieu du front et d'autres fois il n'en avoit point du tout), tantost il s'eslevoit jusque au ciel, puis retomboit en terre traînant après soy comme celle d'un maure, et jettoit par ses narines et par sa bouche feu et soufre. Tout le reste de son corps étoit pelu comme une cheuvre et son poil estoit de fer. Il avoit le col long comme la jambe d'un homme et fort menu; son estomac et ses jambes estoient extrêmement gresles et déliées, mais les jointures de ses membres estoient comme de gros nœuds. S. Guennolé ne fut aucunement épouvanté de ceste vision (non plus que de plusieurs autres), et ne désista de faire son oraison. Ce que voyant, le malin esprit se mit à dire des choses si exécrables qu'il n'est permis de les coucher sur le papier, de peur d'offenser les oreilles chastes et honnêtes. Mais S. Guennolé le

rebarba et réprimanda de telle sorte qu'il fut contraint de quitter la place, laissant après soy une si puante et si infecte odeur que l'on vit visiblement que c'estoit le malin Esprit qui avoit pris ceste forme pour espouvanter le Saint.

S. Tethgon, qui avoit sa celle proche l'église, entendit une partie du discours que S. Guennolé eut avec le Diable; de quoy il avertit ses autres confrères, lesquels furent plus soigneux de s'avancer dans le chemin de la vertu.

S. Guennolé ne se rendit pas seulement recommandable dans son monastère, car sa renommée et sainteté de vie vola jusque à la cour du Roy Grallon, lequel, ayant ouï les miracles que le Saint opérait à Landévenec, eut toutes les envies du monde de le voir et parler à luy. Enfin, ayant trouvé l'occasion de ce faire à Poul-Carvan, il lui parla à son aise, et de quoy il fut grandement édifié. S. Guennolé le catéchisa si bien que, de sauvage et cruel qu'il estoit, il le rendit doux et débonnaire. De puis qu'il eut gusté la douce conversation de S. Guennolé, il y prit un singulier plaisir. Il se servoit pour l'ordinaire de luy dans son conseil. Il envoya à Tours vers l'archevesque S. Martin pour faire sacrer S. Corentin, évesque de Cornuaille, lequel puis après le bénit abbé de Landévenec.

Le Roy Grallon eut tant d'inclination pour S. Guennolé qu'il luy donna libéralement Telgruc, Argol, l'isle Sain, la troisieme partie de Craouison et presque tout le bien qui est à présent en ce monastère. Aussy en est-il fondateur. Il vint plusieurs fois de Kemper à Landévenec pour jour du doux entretien de S. Guennolé. En fin il voulut que son fils Rivelen fut enterré en l'abbaye de S. Guennolé, y ayant luy mesme aussi choisy sa sépulture. Ce qui occasionna plusieurs seigneurs de faire de mesme et de gratifier le monastère de Landévenec de leurs libéralitez. Et non seulement les seigneurs, mais aussi les personnes éminentes en sainteté, lesquels, après avoir donné leurs terres et héritages à S. Guennolé, se consacrerent en son monastère; entre autres, S. Rioc en fut un, lequel, après avoir fait offre des biens que le Roy Grallon luy avoit donnez, prit l'habit de S. Guennolé et se rangea sous sa discipline. Ce qui fut cause du miracle suivant.

(A suivre.)

CHRONIQUE

Construction

Si le temps froid ou humide de ce début d'année n'a pas favorisé le travail des ouvriers sur le chantier, nous pouvons espérer que le retour du printemps va permettre la réalisation de la promesse qui nous a été faite : la pose de la charpente devrait commencer ce mois d'avril, permettant d'envisager sous peu le début de la couverture, ainsi que les premiers travaux d'aménagement intérieur. En revanche le mauvais temps a permis aux religieux de Kerbénéat de consacrer plus de temps au collage sur papier des carreaux de mosaïque qui recouvriront un jour le sol des cellules, cloîtres, etc... Ce travail qui a fait de la cave de Kerbénéat une succursale du chantier de Landévennec, a permis de concrétiser le caractère commun de l'œuvre entreprise. Il s'agit, avec des carreaux de 2 cms, rassemblés en plaques carrées de 50 cms, de couvrir une superficie d'environ 2000 m² : la moitié environ en est réalisée actuellement.

Nous rappelons qu'on peut visiter le chantier de Landévennec le deuxième dimanche de chaque mois, à l'exclusion de tous autres jours.

Varia

— Quelques jours avant Noël, Kerbénéat et Landévennec avaient la joie d'accueillir, pour une visite bien courte, hélas ! LL. Exc. Mgr Fauvel et Mgr Guyot, évêques de Coutances. Ce dernier, grand ami de la famille monastique, tint à nous redire l'affection de l'Eglise à notre égard : soyez moines, et rien d'autre !

— Le 14 janvier ramenait le premier anniversaire du décès de P. Maurice. En priant pour les intentions de son âme, nous lui recommandons aussi tous ceux que le Seigneur appelle à vivre de son esprit, dans une grande liberté intérieure, fruit de l'abandon filial et joyeux.

— Deux autres décès ne pouvaient nous laisser insensibles. M. Yves Capitaine, le dévoué sacristain de la paroisse de Landévennec, mourait « au champ d'honneur », en servant la messe de M. le Recteur. Et, le 16 janvier, c'était le plus proche voisin de Kerbénéat,

Louis Quéré, né à Kerantraon, quelques mois seulement avant la fondation du monastère, et dont toute la vie s'était en quelque sorte déroulée à son ombre ; il aimait en particulier à évoquer le souvenir de nos anciens, qu'il avait tous connus, et bien souvent aidés.

— Si, pendant l'hiver, l'hôtellerie est souvent déserte, nous avons eu cependant d'assez fréquentes réceptions d'élèves-aspirants de marine, embarqués à bord du Tourville, ainsi que les responsables jocistes de Brest, heureux, après une semaine de travail, de trouver un climat de silence et de prière.

— Partout fut bien accueillie la libération de ceux dont le service militaire avait été prolongé ; c'est avec joie que nous avons vu revenir l'un des nôtres, tandis que deux autres s'apprentent à le remplacer bientôt sous les drapeaux. Par ailleurs, depuis le début de l'année sont entrés deux postulants, l'un de chœur, l'autre convers.

— Le temps n'est pas bien lointain encore où il était de bon ton, même dans les monastères, de complier pour peu l'enseignement et le patronage de S. Thomas ; et c'est avec ferveur que nous avons fêté, le 7 mars le Saint Docteur. Après la messe, chantée par un professeur, il est de tradition que les étudiants fassent bénéficier la communauté de leur travail de l'année. Les philosophes entreprirent de nous faire saisir le rôle de la volonté dans la connaissance, tant comme moteur de l'intelligence, lorsqu'il s'agit d'une connaissance de type spéculatif, que pour lui proposer son objet, dans un acte de connaissance qui peut être ainsi tout imprégné d'amour. C'est un tel amour qui doit informer la vraie connaissance de Dieu, et nul mieux que S. Jean ne pouvait nous en faire saisir le prix : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et Celui que tu as envoyé, Jésus-Christ ». La conclusion était laissée à S. Thomas, qui nous dit le terme de cette connaissance : la joie de la vision béatifique. Un court intermède, pour évoquer le septième centenaire de la Maîtrise en théologie du Docteur Angélique, nous permit d'assister à une reconstitution de la première « dispute » théologique de celui dont l'enseignement devait marquer toute la pensée chrétienne.

— En union avec la prière de toute l'Eglise, notre messe conventuelle fut chantée aux intentions du Saint Père au jour de ses 80 ans, ainsi que pour l'anniversaire de son couronnement.

Dans d'autres lots reçus mentionnons : deux ouvrages rares, MEMOIRES SUR LA LANGUE CELTIQUE, de Bullet, et REFORMATION DE LA NOBLESSE DE BRETAGNE, de quatre volumes manuscrits ; — des documents sur les MARTYRS DE LA REVOLUTION... ; — plusieurs livres de l'ancienne bibliothèque de Landévennec, VIE DE SAINT BERNARD, PRATIQUE DE LA PERFECTION CHRETIENNE, du P. Alphonse Rodriguez (édition de 1688).

Enfin, grâce à l'obligeance d'amis de l'Université de Rennes et à nos confrères de l'Abbaye de Buckfast, nous possédons la reproduction photographique intégrale de deux documents originaux (sur lesquels nous reviendrons) : les notes de l'anglais Perrott sur l'histoire de Landévennec (1857), conservées à l'Archeologia Cambrensis, notes qui ont été utilisées par Levot ; et le CALENDRIER DE LANDEVENNEC, manuscrit du XII^e siècle, actuellement à la Bibliothèque Royale de Copenhague.

Bibliothèque

Notre bibliothèque s'est enrichie récemment de divers fonds importants, qui nous ont été confiés en souvenir de bienfaiteurs particulièrement attachés à l'œuvre de Landévennec.

Les Editions d'Art Jos LE DOARE

Les Collections de M. Le Doaré, si unanimement appréciées s'accroissent à chaque saison de monographies nouvelles. A l'occasion des dernières parues « La Tour Saint-Joseph » (Petites Sœurs des Pauvres), et « L'Abbaye de Boquen », nous attirons l'attention de nos lecteurs - mais en est-il vraiment besoin ? - sur l'œuvre artistique de ces éditions.

Voilà bien un quart de siècle que nous avons fait la connaissance de « Jos ». Se souvient-il encore de telle vue d'une cellule de moine de Kerbénéat qu'il fit paraître dans la grande revue scout du moment ? Il y a quelques années, ce fut, dans ses IMAGES DE BRETAGNE l'Abbaye Saint Guénolé. Mais il ne lui suffit plus de mettre en valeur l'humble travail d'un chroniqueur de Landévennec, ce sont les essayistes en tout genre de « matière de Bretagne » qui font appel à sa collaboration, jusqu'à des érudits de la classe d'un V.H. Debidour, d'un Auguste Dupouy, d'un Alexandre Masseron ou d'un Henri Waquet.

Jos n'a rien d'un vulgaire chasseur d'images ; c'est l'artiste qui sait évoquer aux yeux du lecteur le moins averti l'âme profonde, la très réelle mystique des paysages et des monuments de chez nous...

Se rend-on bien compte de l'érudition étendue, de la sûreté de goût et du sens de l'harmonie que suppose chez

l'éditeur d'art la mise en page d'un texte de facture originale, qu'il s'agit d'illustrer sans trahir la pensée au profit du prestige de l'image ? Peut-être faut-il chercher la véritable cause d'une réussite aux réalisations si diverses, dans la foi sincère d'une âme donnée sans réserve au service de l'esprit : « Au dessus de toutes les techniques humaines, il y a la force des mains jointes », lit-on dans la notice de « La Tour de St-Joseph ».

Aussi l'artiste se sent-il parfaitement à l'aise en présence de ce thème des cent ans de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres (dont la maison-mère est sise à « La Tour S. Joseph »). Plans d'eau rustiques bordés de discrets jardins à la française ; façades aux lignes volontairement dépouillées, mais vues à travers les grilles du XVIII^e siècle, legs des seigneurs de Saint-Pern ; et surtout ces silhouettes silencieuses, marquées de la simplicité de Jeanne Jugan, ces visages pacifiés, animés d'une flamme secrète, bien dans la manière d'un Louis Le Nain, avec ce velouté des contours, ce jeu d'ombres et de lumières qui est le propre secret de l'artiste dans le montage de l'ensemble. Au total, une présentation digne du prestigieux destin de cette humble famille religieuse de notre terroir, devenue le grand arbre où l'on vient nicher de tous les horizons, au souffle des quatre vents de l'esprit.

LES AMIS DE LANDEVENNEC

Membres fondateurs.

Abguillem Chan., Douarnenez.
 Abguillem G., Plouguerneau.
 Biger P.M., Landrévarzec.
 Daniël M., Trégarranec.
 Guerneur Abbé, Morlaix.
 Guerneur Mlle, Bourg-Blanc.
 Jaquet Mme, Paris.
 Jaquet François, Paris.

Le Goff-Guéguen Mme, Penmarc'h.
 La Haine Bern., Elven (Morb.).
 Mailloux Mme Vve et Mlle, St-Renan.
 Messenger Aline, Morlaix.
 Normant Thérèse, Paris.
 Page Yves, Landerneau.
 Rousselot M. et Mme, Bressuire.
 Thos Chanoine, Paimpol.
 Ecole du S. Cœur, Lesneven.

Membres protecteurs.

Fer Cor. et Mme Argouac'h, Plouvorn.
 Herry Abbé, Plounéour-Trez.
 Guiriec Mme R., Penmarc'h.
 Jaugeon M. et Mme, Le Huelgoat.
 De Lansalut Mme, Taulé.

Le Pape Mme Ls, Penmarc'h.
 Lorans Mme, Lorient.
 Quiliec Mme Vve, Penmarc'h.
 Rivière Jacq., Paris.

Membres bienfaiteurs

Allainguillaume Mlle, Langonnet.
 Bellec M., Brest.
 Boucher Jean, Plouvien.
 Capdeville M. et Mme, Sucy-en-Brie.
 Cels Mme, Quimper.
 Clech Mme, Lesneven.
 Durnez Théo, Clermont-Ferrand.
 Hervé Pierre, Vannes.
 Jalaber Yves, Nantes.
 Jaquet Mlle, Paris.
 Kerhoas, Vve, Plounéour-Trez.
 Kervanon M., Plounéour-Trez.
 La Forte Cdt, Paris.
 Le Béguec Mme, Guingamp.
 Le Boulc'h M., Elida.
 Le Fur-Coat M., Lanhouarneau.

Le Charès Chan., Trégulier.
 Léon Mme, Guiclan.
 Lyvolant Abbé, Brest.
 Ollivier Abbé, St-Gildas.
 Oulhen Alex, Mlle, Portsall.
 Poteur Roger, St-Maixent.
 Quennic Mme, Portsall.
 Ricou Guy, Anthony.
 Salaün Mme, Plouguin.
 Savidan Chan., Trégulier.
 Salembier-Lenoir, Roubaix.
 Spinec Mlle, Ile de Sein.
 Tardy Georges, Marseille.
 Troadec Louis, St-Servais.
 Vallerie Lt, Paris.

A titre posthume.

Fondateurs : Mme François Mazé, Guimiliau ; M. Antoine et Mlle Jos. Messenger, Morlaix.
 Bienfaiteurs : M. et Mme René Béziers, Douarnenez.

Défunts

« Qu'au jour de la résurrection glorieuse
 soient au nombre des saints » :
 Missel

M. l'Abbé Le Goff, Plounéour-Trez; M. Moretti, Landévennec; Mme J.-M. Le Lay, Locquéno; Mlle Maryvonne Bellec, S. Pierre Quilbignon; Mme Vve Pierre Le Bot, Brest; Mme Vve Louis Cloastre, S. Pierre-Q.; M. Alain Bourles, St-Sauveur; Mme Colin, Quimper; M. Emile Cloastre, S. Pierre Q.; M. Jean Lamour, Brest; M. Yves Tanguy, U.S.A.; Mme Paul Boullin, Pontmain; M. Riou, Landerneau; M. Castel, S. Pierre-Q.; M. Yves Capitaine, Landévennec; M. Goussnou, St-Pierre Q.; M. J.-M. Lamour, Brest; M. Jean Farc, Lanhouarneau; M. Noël, Plounéour-Trez; M. l'Abbé Guyard, ancien recteur de Santez; M. J.-L. Quéinnec, Plouzévédé; M. Louis Quéré, Lanneuffret; Mme Guéguen, Landévennec; Mlle Aline Le Goff, Plougar.

RÉABONNEMENTS 1956

Nous remercions
 les fidèles abonnés qui ont réglé
 leur abonnement à la réception
 du numéro de janvier,

... et aussi d'avance
 les retardataires, qui feront leur
 versement sans plus différer.

LES AMIS DE LANDEVENNEC

— L'Association « LES AMIS DE LANDEVENNEC » a pour but de grouper toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la reconstruction de l'Abbaye.

— On peut s'y inscrire comme membre :
 DONATEUR : plus de 10.000 fr. PROTECTEUR : 5.000 francs
 FONDATEUR : 10.000 francs BIENFAITEUR : 1.000 francs

— Aux intentions des Amis, vivants et défunts, une Messe est chantée chaque dimanche à Kerbénéat et une Messe célébrée chaque jeudi à Landévennec.

